

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 99 (1954)
Heft: 12

Artikel: Notes comparées sur la rupture de combat (décrochage) et le combat retardateur
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342630>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Major Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Buettiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro : Fr. 1.50

Notes comparées sur la rupture de combat (décrochage) et le combat retardateur

Il semble que l'on confonde parfois :

— la *rupture du combat* (décrochage), phase initiale d'une manœuvre en retraite, et le

— *combat retardateur* ¹.

La CT 1951 ² appelle « retraite ordonnée » ³ la manœuvre en retraite, dont, nous ne craignons pas de le répéter, le décrochage est la première phase. Et elle appelle « retraite sous la pression directe de l'ennemi » ce que nous appelons « retraite » tout court.

Quant au combat retardateur, la CT en fait un sous-chapitre de la défense ⁴. C'est en somme le système des règlements allemands ⁵. Pour chercher à fixer nos idées sur ces sujets,

¹ Appelé aussi combat en retraite dans certains règlements et par certains auteurs français.

² Prescriptions générales sur la *conduite des troupes* du 26.12.51.

³ La CT, au ch. 546, s'exprime de cette façon-là sans, à vrai dire, définir, fixer, le terme.

⁴ CT, p. 135.

⁵ C'était déjà celui de notre SC. 1927.

nous préférons adopter le système qu'on pourrait appeler français, parce qu'il nous paraît infiniment plus clair et plus logique.

Titre général : les *opérations rétrogrades* qui comprennent :
 — la *manœuvre en retraite* (première phase : le décrochage),
 — le *combat retardateur*,
 — la *retraite*.

* * *

Toutes ces opérations présentent, à notre avis, un intérêt particulier pour nous, car, honnêtement, nous ne pouvons affirmer que nous arrêterons définitivement l'ennemi à la frontière ou sur le Plateau. Il faudra donc bien envisager ou exécuter une opération rétrograde d'une nature ou d'une autre, ordonnée par notre commandement ou imposée à nous par notre adversaire, opération vers le Réduit ou même dans une autre direction.

* * *

Voyons d'abord, dans une étude comparée, la *rupture du combat*, dans son cadre normal la manœuvre en retraite, puis le *combat retardateur*¹. Nous parlerons ensuite, en quelques mots, de la *retraite* qui, bien que de même nature, présente cependant le caractère très particulier d'avoir été imposée par l'ennemi.

LA RUPTURE DU COMBAT. LE DÉCROCHAGE

On peut rompre le combat lorsque le but poursuivi est atteint et — dans la mesure où la mission reçue l'autorise — lorsque les circonstances font apparaître comme plus avan-

¹ A l'inverse de la *Conduite de troupes 1951* qui compare plutôt le combat retardateur à la défense (sans limite de durée), nous comparerons le combat retardateur à la manœuvre en retraite, au décrochage.

tageux l'emploi des troupes à un autre endroit, lorsque la continuation du combat n'offre plus aucune perspective de succès ou lorsqu'une défaite ne peut être évitée que par la rupture du combat.

La doctrine actuelle de l'armée des Etats-Unis dit qu'« un repli de jour sera rarement possible si le défenseur ne dispose pas de la supériorité des appuis de feux terrestre et aérien dans la zone de combat ».

Après le guerre de 1914-1918, les Français admettaient déjà que la rupture du combat de jour est impossible en terrain découvert et par temps clair ; elle équivaut à la mise hors de cause de la troupe qui tente de l'exécuter ¹.

A fortiori est-elle donc *impossible* pour nous — en 1954 — à cause de notre infériorité en aviation, en chars et en artillerie.

La rupture du combat est par contre possible de jour en terrain couvert et compartimenté.

Mais cette opération est surtout grandement facilitée par l'obscurité (nuit, brouillard, très mauvais temps). S'il est bien organisé et exécuté, le décrochage de nuit peut facilement s'effectuer à l'insu de l'ennemi, ce qui présente l'énorme avantage de rompre le contact avec lui.

Nous disons « facilement » en nous basant sur une opinion française (d'entre les deux guerres mondiales) qui n'hésitait pas à affirmer qu'aucun exemple n'existait d'un décrochage de nuit qui ait échoué ².

LA RUPTURE DU COMBAT DE JOUR

Bien qu'il faille en général attendre la nuit pour rompre le combat, la situation peut cependant obliger certaines *unités* à entreprendre cette opération de jour.

Une troupe qui se replie a presque toujours besoin d'être *recueillie*, a fortiori si elle doit le faire de jour, et en parti-

¹ Cours d'emploi des Armes de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr 1927-1928.

² Colonel Etienne, Revue d'infanterie, juillet 1924.

culier lorsque le combat a amené de sérieux engagements. Toute troupe qui se replie est en général incapable de se rétablir elle-même plus en arrière.

La première mesure à prendre consiste donc à organiser, au moyen des échelons d'arrière, des troupes disponibles, d'une réserve, une position de recueil dont les feux cherchent à saisir l'adversaire pour dégager d'abord les échelons au contact, pour les recueillir ensuite, et pour couvrir enfin leur repli en arrêtant ou en ralentissant l'ennemi.

Cette manœuvre n'est possible de jour et surtout pour nous — c'est du moins notre avis — qu'en terrain couvert et compartimenté. Il ne peut s'agir, d'autre part, que d'une manœuvre qui s'exécute dans un cadre restreint et de faible amplitude. Enfin, dans un terrain praticable aux chars, la position de recueil doit pouvoir s'opposer à toute poursuite par ces engins.

Si l'on n'est aux prises qu'avec de l'infanterie sans engins blindés, appuyée seulement par de l'artillerie, il est parfois possible aux petites unités, engagées en terrain couvert et compartimenté, de se replier sans autre ; c'est-à-dire sans l'intervention des feux d'une position de recueil. Il faut alors le faire en un bloc à la faveur d'un effet de surprise provoqué chez l'ennemi par un vigoureux contre-assaut déclenché immédiatement avant de se replier.

Dans une rupture du combat de jour — de nuit aussi, cela va de soi, et nous le verrons plus loin — tout doit être mis en œuvre pour maintenir l'ordre et la cohésion.

On assigne à chaque élément un *axe de repli*, une *direction*, qui doit être, si possible, matérialisée par une ligne marquée du terrain, un chemin, un sentier, un ruisseau.

Le cas échéant, chaque fraction qui se replie doit connaître l'appui de feu sur lequel elle peut compter. Et, pour parachever la liaison feu-mouvement, l'appui de feu doit connaître, à son tour, les axes de repli et pouvoir observer, suivre au moins, les échelons qui se retirent.

Mais redisons encore qu'il ne s'agit que d'une manœuvre

de petite envergure, qu'elle ne peut se dérouler — question de possibilité pour nous — qu'en terrain couvert et compartimenté et qu'elle doit être d'une très grande simplicité.

* * *

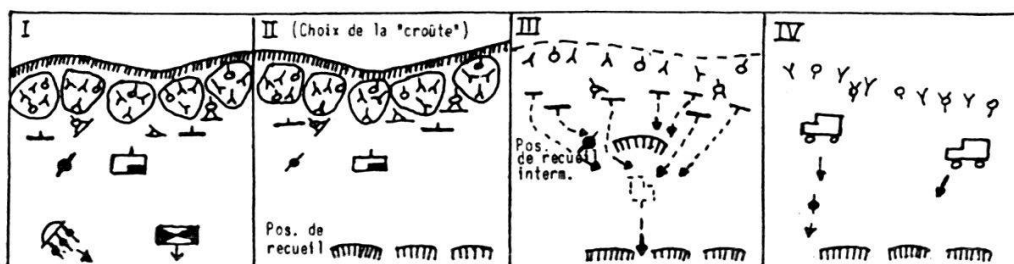
Doit-on laisser celui qui commande un échelon dans une rupture du combat juge du moment où il doit se replier ou ce moment doit-il lui être indiqué dans sa mission ? C'est une question délicate à trancher et qui peut se poser, de nuit comme de jour, dans la rupture du combat, dans la manœuvre en retraite et dans le combat retardateur. Il semble bien que donner un ordre tel qu'on l'entend souvent formuler : « Vous résisterez le plus longtemps possible » soit, pour le chef, donner une mission imprécise, ne pas prendre ses responsabilités.

Celui qui est au contact de l'ennemi n'est pas à même d'apprécier le moment où il doit se replier. La mission qu'il reçoit doit lui fixer l'heure à laquelle il doit rompre le combat, ou prescrire qu'il peut le faire à partir du moment où l'ennemi aura atteint une ligne donnée du terrain avec ses éléments de combat. Tout commandant laissé au contact, avec une mission qui n'est pas de se faire tuer sur place, doit savoir, de façon précise, quand il devra rompre le combat.

LA RUPTURE DU COMBAT DE NUIT

Rompre le combat de nuit, avec le dessein de le faire à l'insu de l'ennemi, c'est en général (voir croquis page suivante) :

- Replier les « arrières », c'est-à-dire évacuer tous les moyens qui ne sont pas strictement nécessaires au combat, tout particulièrement au combat de nuit (gros de l'artillerie, trains, dépôts).
- Préparer et mettre en place les moyens chargés de masquer et de couvrir le repli :



- a) champs ou nids de mines, destructions, machines infernales avec, éventuellement, les détachements chargés de les défendre ;
- b) position de recueil chargée de recueillir les troupes qui se replient, de leur donner le temps de se réorganiser sommairement, et de couvrir ensuite leur mouvement ;
- c) éléments à laisser au contact de l'ennemi le temps nécessaire¹, sorte de « croûte », afin de lui donner le change, de le tromper, de lui masquer le repli ;
- d) bouchons — espèces d'arrière-gardes fixes, de positions de recueil intermédiaires — qui tiendront les nœuds de communications entre le front et la position de recueil jusqu'au moment où les gros se seront écoulés derrière elle.

— Replier les gros la nuit venue.

— Replier la « croûte », avant le lever du jour, en la motorisant si possible.

* * *

Expliquons-nous à propos de ce que nous avons appelé « bouchons » ou « positions de recueil intermédiaires ».

La position de recueil organisée par l'unité d'armée — et qu'on peut qualifier de « principale » pour les besoins de l'exposé — est toujours trop loin pour qu'elle serve au décrochage et à l'organisation du repli interne d'un bataillon et même d'un régiment.

¹ La CT 1951 appelle ces éléments arrière-gardes.

Aussi, les bouchons qui tiennent les nœuds de communications derrière le front — en mesure d'arrêter une attaque, de limiter une poussée ennemie — et dont il est question plus haut, doivent-ils momentanément jouer le rôle de positions de recueil « bataillonnaires » et « régimentaires ». Ces corps de troupe les placent, en général, de leur propre initiative et au moyen de leurs disponibilités. A une limite de secteur, l'échelon supérieur peut et doit naturellement intervenir.

* * *

Si nous reprenons les différents organes d'avant en arrière, nous trouvons :

- La « *croûte* » qui cherche à tromper l'ennemi.
- Des *bouchons* — en quelque sorte *positions de recueil intermédiaires*¹ — qui barrent les routes et qui sont en mesure d'arrêter, de limiter, une poussée ennemie si la *croûte* n'a pas rempli son rôle, poussée ennemie qui ne pourrait s'effectuer de nuit que par les routes.
- Une *position de recueil*, qu'on pourrait appeler *position de recueil principale*, qui reprendra la bataille à son compte dès le lever du jour.

* * *

Dans l'organisation des éléments laissés au contact, il faut éviter avec soin tout ce qui pourrait donner l'éveil à l'ennemi.

Il est particulièrement important de ne pas changer le contour apparent des fractions les plus avancées et, comme l'effectif de la « *croûte* » doit être le plus réduit possible²,

¹ La CT ne parle que d'une seule position de recueil. Celle que nous qualifions de principale.

² Il paraît superflu d'insister beaucoup sur le point d'une limitation stricte de l'effectif de la « *croûte* ». Disons cependant qu'il s'agit d'une question d'économie des forces — dans le sens militaire de répartition raisonnée des moyens — d'une question de place sur les camions disponibles si on la motorise, comme aussi de limiter des pertes éventuelles car ces éléments sont peut-être sacrifiés.

de choisir judicieusement les nids (fus., fm., mitr.) qu'il *faut* laisser et ceux qu'on peut retirer.

Le commandement de ces éléments doit être organisé ; il est en tout cas nécessaire d'avoir un officier par secteur de compagnie et un capitaine ou un officier subalterne qualifié par secteur de bataillon ¹.

Les éléments laissés au contact entretiennent une activité normale pour ne pas attirer l'attention de l'ennemi ; une activité exagérée ne sert qu'à donner l'éveil.

Si l'ennemi *attaque* pendant le décrochage, il doit être retenu par les éléments d'arrière-garde. Croûte et bouchons se sacrifient au besoin.

Replier les gros, la nuit venue, demande une étude préalable et soignée des itinéraires, leur jalonnement comme aussi l'application de toutes les mesures utiles, nécessaires, pour que ce mouvement s'effectue à l'insu de l'adversaire. Il y a lieu en particulier de déterminer les points de regroupement, de réorganisation sommaire ; il est normal, logique, de règle, de les choisir derrière une position de recueil. C'est là seulement que les éléments de renforcement extra-organiques, par exemple, sont séparés des unités auxquelles ils avaient été attribués, et reformés en unités organiques (cp. ld. fus., can. ach., sap., etc.).

QUAND FAUT-IL REPLIER LES GROS ? LA CROÛTE ?

LES POSITIONS DE RECUEIL INTERMÉDIAIRES ?

Une attaque, un coup de main en pleine nuit sont plutôt exceptionnels. Il faut, en général, s'attendre à des opérations de ce genre à la tombée de la nuit ou au lever du jour.

Il semble donc qu'une heure après la tombée de la nuit le décrochage peut commencer. Très souvent, dans nos exercices, on décroche trop tôt, dès la tombée de la nuit, dans le

¹ Le chiffre 554 de la CT est très clair à ce sujet.

seul dessein d'utiliser à plein l'obscurité pour le mouvement qu'il faut exécuter. On expose alors par trop la croûte puisqu'on la laisse seule à un moment qui a toujours été, et par tous, considéré comme particulièrement dangereux. Et il sera bien permis de dire que la CT (ch. 552) ne paraît pas y avoir songé.

Quant à un coup de main à la fin de la nuit, on peut admettre qu'une opération de ce genre doit être déclenchée deux heures avant l'aube pour que les renseignements qu'elle est susceptible de fournir soient exploitables au lever du jour à l'échelon division.

C'est donc environ deux heures avant le lever du jour qu'il faut replier la croûte.

S'il est possible de transporter ces éléments en camions, la manœuvre en est grandement facilitée et le contact, de nuit, avec l'ennemi, rapidement rompu.

Pour ce qui est des bouchons, positions de recueil intermédiaires, ils sont en général relevés de leur mission dès que le corps de troupe, bataillon, régiment, a franchi la position de recueil qui les suit ou qu'il s'est écoulé derrière eux et réorganisé, au moins sommairement.

Ce que nous avons dit, à propos de la rupture du combat de jour, sur la nécessité du maintien de la direction et sur la nécessité de fixer dans la mission le moment du repli est valable, à plus forte raison, pour la rupture du combat effectuée de nuit.

La question de *l'emploi de l'artillerie* dans le décrochage mérite qu'on s'y arrête un instant. La CT en parle au chiffre 555.

Si l'artillerie a tiré les nuits précédentes, il est indispensable qu'elle « manifeste sa présence » la nuit du décrochage. Deux solutions peuvent être envisagées : une pièce baladeuse, par groupe ou par batterie, ou encore une batterie par secteur de régiment d'infanterie, par exemple, peuvent être maintenues en position un certain temps. D'autre part, l'intervention de l'artillerie au profit de la croûte ou d'un bouchon (position

de recueil intermédiaire) n'est pas négligeable, même de nuit, à condition, bien entendu, d'avoir été préparée.

A propos de l'*emploi de la radio*, disons qu'il faut tout d'abord renoncer carrément à l'utiliser pour transmettre quoi que ce soit qui concerne le repli, même chiffré ou en langage conventionnel. Cela peut paraître exagéré, mais cette précaution nous semble indispensable.

Par contre, pour reprendre les termes de la Notice provisoire française de 1949 *Le combat de l'infanterie en coopération avec les autres armes* : « L'activité radio doit demeurer, aussi longtemps que possible¹, la même, au prix, si nécessaire, d'émissions factices. »

« Il faut accorder une importance toujours plus grande à l'*emploi des mines* dans une opération de décrochage et de repli, car il permet de pallier, dans une large mesure, le grave inconvénient d'une manœuvre qui serait éventée par l'ennemi.

» C'est en effet un moyen sûr — souvent le seul — pour retarder effectivement les poursuivants et pour accorder aux troupes qui se replient la possibilité de prendre suffisamment de champ et de se dégager de l'étreinte de l'adversaire.

» Le « minage » des voies de communication, des chemins, constituera souvent, *pour nous*, l'unique planche de salut lorsqu'il s'agira de rompre le combat dans le plein développement d'une crise créée par une offensive massive de l'ennemi. Point n'est besoin de disposer d'une grande quantité de mines — dans cette situation le temps nécessaire à leur pose ferait défaut — et l'ingéniosité de leur emploi importe plus que leur nombre. »

(*Enseignements roses 1^{re} div. La manœuvre en retraite.*)

Quand on a décidé de *rompre le combat*, on n'a plus aucune raison de maintenir les éléments qu'il faut laisser un certain

¹ Nous dirions jusqu'au repli de la croûte.

temps au contact de l'ennemi, pour le tromper, pour voiler la manœuvre, plus longtemps qu'il n'est strictement nécessaire. Ce serait faire courir un risque inutile à des gens déjà abandonnés plus ou moins en enfants perdus. Et cette remarque s'applique à tout élément d'arrière-garde dans la *manœuvre en retraite*.

La seule idée qu'on doit avoir en tête, à ce moment-là, c'est au contraire de rompre le contact, de faire le vide devant l'ennemi ; la « croûte » n'est qu'un moyen d'y arriver puisqu'elle a pour but de permettre de récupérer les gros en les faisant « filer » plus en arrière, à l'insu de l'ennemi, pour s'y préparer à une nouvelle tâche.

Il y a là une différence essentielle avec le combat retardateur — nous allons le voir — où il s'agit au contraire — comme le terme allemand « Kampf um Zeitgewinn » le dit fort bien — de gagner du temps, le plus possible de temps, en retardant l'ennemi. En allemand du reste aucune confusion ne peut être faite entre « Kampf um Zeitgewinn » et « Ausweichen » (décrochage). C'est même exactement le contraire.

LE COMBAT RETARDATEUR

Le combat retardateur est un procédé de combat qui a pour but de gagner du temps, de ralentir le mouvement de l'ennemi et de lui causer le plus de pertes possible tout en lui refusant le combat décisif.

Il consiste dans le jeu d'échelons — au moins deux et de forces sensiblement égales — qui occupent des positions défensives successives et qui se dérobent en rompant le combat, la nuit venue ¹, en appliquant les principes dont nous avons parlé pour le décrochage. Il s'agit d'opposer à l'adversaire une succession de résistances se relevant l'une l'autre, chacune d'elles s'évanouissant pour faire place à la suivante.

¹ La nuit venue ne veut pas nécessairement dire : « la nuit la plus prochaine » ! On peut toujours essayer d'attendre la nuit... suivante, puisqu'il s'agit de gagner du temps ! ?

Dans ces positions, qui sont en général discontinues et qui se bornent à barrer les axes (CT ch. 537), on organise, on improvise une défense temporaire.

La supériorité absolue de notre adversaire en aviation, comme en moyens motorisés et blindés, nous interdit tout repli de jour, en terrain découvert, par temps clair, nous l'avons déjà vu à propos de la rupture du combat. On ne se replie pas de jour — en 1954 — sous les vues et sous les coups d'une aviation maîtresse du ciel, en face d'un adversaire plus rapide que vous et dont les moyens sont conçus pour combattre en mouvement !

Dans une manœuvre de ce genre, les gros des échelons constitutifs du combat retardateur ne peuvent donc, en général, se déplacer que l'obscurité venue ; il faut alors, pour celui qui est au contact, au combat, résister sur place jusqu'à la nuit. S'il le faut même, les réserves sont employées à rétablir offensivement une situation qui compromet le repli projeté¹.

Tout élément entouré par l'ennemi — car cela peut aller jusque-là puisqu'on doit résister jusqu'à la nuit — cherche à percer pour se retirer. Dans l'impossibilité, il tient sur place sans avoir plus idée de recul.

Un repli de jour, un mouvement de jour d'une certaine importance, n'est possible qu'à travers les terrains qui échappent aux entreprises de l'aviation et des chars ennemis.

Mais il convient de redire que le mauvais temps (brouillard, neige, forte pluie), comme l'obscurité, facilitent grandement le décrochage et le mouvement rétrograde.

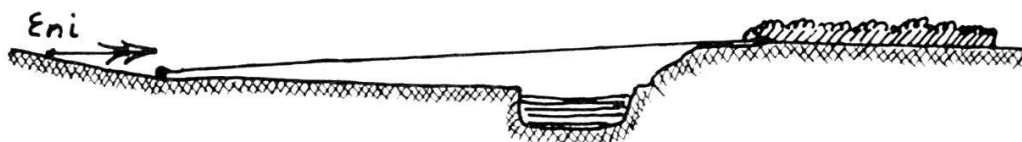
Etant donné le genre de manœuvre à exécuter, les positions les plus avantageuses à occuper sont celles qui, tout en favorisant l'action éloignée, permettent de rompre facilement le combat.

On recherche donc les positions qui, découvertes vers l'ennemi, l'obligent à exécuter une longue progression sous

¹ Situation qui peut aussi se produire, évidemment, avant un décrochage, dans la manœuvre en retraite.

le feu tout en étant couvertes par un obstacle antichars important. Quand ces avantages ne pourront être obtenus simultanément, la priorité est donnée aux vues et aux feux lointains, à moins que l'obstacle ne possède, en propre, une valeur considérable (cas d'une ligne d'eau importante, par exemple).

Si ces positions présentent encore vers l'arrière des couverts et des cheminements facilitant le décrochage et, d'autre part, si le terrain permet d'appuyer les ailes du détachement qui les occupent à des obstacles importants, ces circonstances seront particulièrement avantageuses.



Il faut donc tenir compte de ces facteurs dans la reconnaissance des positions successives, rechercher là encore les obstacles naturels ¹ — faciles à trouver dans notre terrain — préparer des destructions, des obstacles, des pièges, des embuscades, des « bouchons » sur toutes les voies de communication. Et il convient de se montrer tout particulièrement ingénieux et agressif dans cette situation.

Inutile d'insister, semble-t-il, sur la nécessité impérieuse, pour une position de ce genre, d'échapper aux vues et aux coups de l'aviation.

Les *destructions* d'ouvrages d'art, de routes, préparées dès le temps de paix et complétées par des destructions improvisées, constituent (ou devraient constituer) l'ossature des différentes positions successives occupées par les échelons d'un combat retardateur.

Les mines, les machines infernales jouent un rôle particulièrement important dans ce genre de combat.

¹ Nous disons « là encore » car cette recherche n'est pas particulière au combat retardateur ; il suffit de rappeler à ce sujet les ch. 3 (dernière ligne), 14, 243, 536 de la CT.

La *guerre de chasse*¹ mérite une mention très particulière quand on étudie le combat retardateur.

Dans nos exercices, on oublie trop souvent de mettre en pratique ce procédé de combat parfaitement bien traité dans nos règlements.

Et cependant, dans notre terrain en général compartimenté et couvert, où il est facile de tendre des embuscades et difficile de se rendre compte à qui on a affaire, des perturbations sérieuses peuvent être causées par quelques patrouilles de chasse ; la preuve en a été faite encore récemment² aux exercices des rgt. inf. renf. 3 et 7. Vers Bouloz, quelques éléments de la cp. subs. II/1, armés de fm. et mte., et jouant le rôle de patrouilles de chasse bleues, ont attaqué, de nuit, dans son flanc droit, le rgt. inf. 7 qui progressait vers Vaulruz. Cette intervention a provoqué une méprise chez Rouge — deux bataillons se sont entretués dans l'obscurité — et un *retard* de plus d'une heure est survenu dans le mouvement du gros du régiment. Il serait facile de multiplier un exemple de ce genre. Dans le combat retardateur, la guerre de chasse est sans aucun doute un procédé éminemment payant, facile et dans nos cordes. Il convient de ne pas l'oublier.

La *sûreté immédiate* de chacune de ces positions est constituée par des patrouilles, de préférence motorisées — sauf en montagne bien entendu — qui, disposant de moyens de transmission simples, rapides et sûrs, jalonnent la progression ennemie. Les moyens optiques — notamment les fusées — et non seulement la radio, peuvent rendre de bons services pour cela.

Dans les positions mêmes, la profondeur n'est pas nécessaire puisqu'il ne s'agit pas de durer et que la résistance n'est que temporaire.

Il est très utile, dans le cas particulier du combat retardateur, d'organiser des *tirs lointains* ayant le caractère de tirs

¹ CT ch. 358 et treizième chapitre.

² Le 31.8.54.

de harcèlement, même pour nous Suisses pour lesquels ce procédé est en général contre-indiqué¹.

Dans le même ordre d'idées, il faut signaler à l'artillerie l'évacuation par nos échelons les plus avancés de certaines lignes du terrain, afin que, de sa propre initiative, elle prenne sous son feu tout but justiciable de son arme qui apparaît à cet endroit².

La *défense active contre chars* et la *défense contre avions* doivent être particulièrement fortes, notre ennemi ayant tout intérêt à employer ces moyens très mobiles, dans lesquels il a une supériorité évidente et indiscutée, pour s'opposer à notre manœuvre, transformer en retraite notre combat retardateur et passer à la poursuite, à l'exploitation.

La mobilité de l'infanterie étant limitée, l'amplitude des bonds qu'elle peut faire l'est également. Nos troupes légères se prêtent évidemment mieux au combat retardateur — en plaine — que notre infanterie. Bien que, depuis l'OT 51 et avec des moyens motorisés complets, qui ne sont pas ceux d'un cours de répétition ordinaire mais du service actif ou d'un cours de répétition de manœuvres, cette distinction, cette différence, s'atténue³.

« La troupe — disait le règlement d'infanterie allemand d'après la guerre de 1914-1918, celui de la petite Wehrmacht

¹ Les tirs lointains, les tirs de harcèlement, dévoilent les dispositifs, les positions, démasquent les armes — qui sont alors contrebattues et peut-être détruites avant le moment décisif, avant même l'abordage des deux infanteries — et consomment des munitions sans profit suffisant. Nous devons — ou nous devrions — le plus souvent, renoncer à ce procédé (cas du combat retardateur réservé).

² CT ch. 543.

³ Il nous sera bien permis d'être d'une opinion différente de la CT (ch. 561) en nous appuyant sur la doctrine des Etats-Unis et sur la doctrine française.

On ne verrait du reste guère comment un de nos commandants de corps d'armée, opérant sur le Plateau, pourrait le défendre pied à pied — en faisant du combat retardateur, par exemple — sans engager d'infanterie. On ne verrait guère comment nous pourrions nous en tirer avec nos trois brigades légères seulement. Il est d'ailleurs possible, comme le dit le *Combat de l'infanterie en coopération avec d'autres armes* (déjà cité), de renforcer cette Arme en moyens automobiles.

du Traité de Versailles¹ — peut avoir à mener un combat retardateur pendant plusieurs jours. C'est là pour le commandement un important moyen de préparer la victoire. » Cette phrase ne serait pas déplacée dans notre CT.

* * *

Il faut conclure : s'il y a bien des points communs entre le combat retardateur d'une part, le décrochage et la manœuvre en retraite d'autre part, il se présente cependant entre eux deux différences essentielles. Dans le combat retardateur, c'est d'abord le jeu des échelons — au moins deux — qui se relèvent l'un l'autre, jeu qui n'existe pas dans le décrochage, mais c'est surtout le fait que l'on retient l'ennemi le plus longtemps et le plus souvent possible pour gagner du temps. Tandis que dans le décrochage on fait au contraire tout pour « filer » et pour récupérer ses moyens dans les meilleures conditions, afin de pouvoir, au plus vite, les engager à un autre endroit.

* * *

Il reste à parler, et il semble assez facile de le faire en quelques mots, de la *retraite*, retraite sous la pression directe de l'ennemi pour reprendre le terme de la CT.

A ce moment-là, tous les efforts sont faits pour transformer la situation en manœuvre conduite, en manœuvre en retraite.

« Aucune réorganisation, aucun rétablissement même momentané, ne pouvant être accompli sous la pression de l'ennemi, il convient de prendre du champ, afin d'échapper à l'étreinte des détachements d'exploitation ennemis. »²

Pour cela, certains éléments au contact doivent résister sur place « en bouchons », chez nous en tous cas *jusqu'à la nuit*. Le sacrifice total de ces arrière-gardes « doit être considéré comme le plus souvent inévitable ; cependant, il convient de

¹ Cette armée et ses règlements présentent à notre avis un grand intérêt pour nous parce que, comme nous, elle se préparait à combattre contre un ennemi supérieur en nombre et en moyens.

² *Combat de l'infanterie en coopération avec les autres armes*, déjà cité, ch. 158.

leur laisser les moyens de se décrocher et de se replier rapidement, leur mission de résistance remplie, si l'ennemi, trompé par leur action, leur en laisse le temps »¹.

Il faut ensuite organiser et occuper au plus vite, en faisant flèche de tout bois, une position de recueil. Et on s'efforce, sans se laisser abattre par tous les avatars qui se produisent, de reprendre la conduite et l'initiative des opérations, de passer de la retraite au combat retardateur et à la manœuvre en retraite.

Si, malgré leurs efforts, des éléments ne peuvent se replier et sont encerclés, ils s'efforcent d'abord de percer. Dans l'impossibilité de le faire, ils se dispersent et mènent la guerre de chasse sur les arrières ennemis jusqu'à épuisement de leurs munitions. Souvent alors, il sera encore possible, en faisant de grands détours², à de petits éléments ou à des isolés de rejoindre nos lignes avec la complicité de la population.

* * *

Dans toute opération rétrograde — à des degrés divers suivant qu'il s'agit de combat retardateur, de manœuvre en retraite, de décrochage ou de retraite, on le conçoit aisément — la question du *maintien du moral* joue un rôle considérable. Pour le soldat, reculer c'est être battu. Le *Combat de l'infanterie en coopération avec les autres armes*, du 23.2.49, émis par le *Secrétariat français d'Etat aux forces armées*, parle longuement et clairement des mesures à prendre à ce sujet, basé certainement sur la triste expérience faite par nos voisins en 1940³.

Ces mesures peuvent se résumer comme il suit :⁴

— Maintien ou reconstitution des unités ; rétablissement des liens organiques.

¹ *Combat de l'infanterie en coopération avec les autres armes*, ch. 158.

² CT ch. 576.

³ Il est regrettable que notre CT soit muette sur ce point.

⁴ Pour nous limiter, nous devons nous borner à une sèche nomenclature. Il serait fort utile et intéressant de justifier ces mesures, mais cela nous entraînerait trop loin et du reste hors du sujet que nous nous sommes proposé.

— Maintien d'une discipline stricte, par tous les moyens, en prévenant, d'abord, toute défaillance.

Tout mouvement rétrograde a l'apparence d'une fuite. Il faut qu'il n'en ait que l'apparence. Cela dépend des chefs, des chefs de tous grades, mais surtout des commandants d'unité et des chefs de section, de ceux qui sont en contact direct avec la troupe.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

Suggestions concernant la direction et le service d'arbitrage des manœuvres

I. INTRODUCTION

1. *Le feu* est le seul arbitre de l'action, en guerre. C'est lui qui tranche en définitive sur :

- la logique et l'opportunité des *décisions* prises par les chefs,
- la fidélité et la rapidité de *transmission* des ordres et des rapports,
- l'*efficacité* des dispositions prises par les exécutants et le comportement de ces derniers,
- la valeur relative des mesures de *protection*.

Qu'elles soient inattendues ou non, ses sanctions sont toujours implacables. Elles influent sans cesse sur le cours des événements par les pertes infligées tant au personnel qu'au matériel. Ainsi le feu dicte sa loi. En cas de supériorité, il libère l'impulsion en créant les conditions du mouvement. L'équilibre par contre engendre la stabilisation.

Les impondérables, généralement, ne font qu'aggraver ou atténuer les effets du feu ennemi. Mais ils peuvent aussi attirer le feu adverse ou le détourner de son objectif, et de ce fait modifier sensiblement la situation, voire la renverser.